

Thème : Atelier 7 : Une VOIE pour une VOIX....

Quelle voix allons-nous faire entendre ? Le « Peuple des médiateurs » peut être imaginé comme un chœur : pour être en harmonie, il est important d'avoir un chef d'orchestre et de s'entendre sur la partition c'est-à-dire le cadre et les règles !

Nous proposons les 7 NOTES DE LA MEDIATION

- DO : la déontologie est le fondement commun de la médiation
- RE : La responsabilisation de chacun
- MI : au Milieu, médiateur : l'intermédiation, l'intercession
- FA : Facilitateur ; le médiateur est le tiers compétent donc formé et reconnu par ses pairs et par les médiés
- SOL : Solutions créatives possibles après avoir restauré la relation (le dialogue, la communication...)
- LA : Là, représente la présence du médiateur, ici et maintenant en pleine conscience
- SI : La médiation est « l'ART du SILENCE »

Qui peut porter la VOIX des médiateurs ?

Pour le porte-parole il est suggéré un binôme de médiateurs praticiens homme et femme dont les qualités seront les suivantes :

Généreux/se ; charismatique ; tiers distancié/e ; enthousiaste ; empathique ; diplomate ; indépendant /e; désintéressé/e ; capable de faire du lobbying ; détenteur/trice d'un réseau et d'un mandat, il/elle est sans conflit d'intérêt et n'est pas engagé/e politiquement donc globalement libre ; bilingue.

Comment prévoir sa désignation

Démarche individuelle ou suggérée par des médiateurs, il/elle sera élu après avoir présenté sa candidature et surtout son projet devant le peuple des médiateurs qui l'élira. Il/elle sera, le temps de son mandat, l'AMBASSADEUR/TRICE du « Peuple des médiateurs » devant les institutionnels nationaux, européens et autres.

Quand ?

Le plus tôt possible compte tenu de l'urgence (J21 en octobre 2016) et au plus tard en janvier 2016

Où ?

A Bourg la Reine .

Budget

Construction d'un budget européen.

Porteur du Thème (Nom et prénom)

Planes Gabrielle (ANM), Bompont Claudie (FNCM), Broust Nicole (CMFM)